

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018 DE L'A.F.P. DE CELLIERS
14 septembre 2018 à la Mairie annexe de Celliers

Comptes cadastraux : 139 pour 215 voix → **Quorum : 108**

Membres présents : 15 pour 99 voix
Pouvoirs : 22 pour 37 voix
Total : 37 pour 136 voix

Monsieur le maire de la Léchère est excusé : Le quorum fixé à 108 est atteint ; l'Assemblée Générale peut débiter.

RAPPORT MORAL.

FONCTIONNEMENT DE L'AFP

6 réunions ont jalonné l'année 2018, une année calme.

RAPPORT D'ACTIVITE

Entretien du territoire :

Fernand Nantet a effectué un travail de coupe d'épines tout autour du village de Celliers Dessus jusque sur le plan.

Fernand Léger et Paul Guillard ont correctement effectué les travaux d'entretien.

Pour les autres la question d'entretien reste un sujet délicat

Info agriculteurs : Fernand Léger a donné ses pâtures derrière la Thuile à Fernand Nantet (pour des raisons de santé)

Conventions : des nouvelles conventions ont été signées avec Anne Boisson et avec Jean Pierre Perret.

Mise en place du programme d'entretien.

- Zones prioritaires : la Thuile, le Moulin, Celliers Dessus.
- Ces zones ont fait l'objet d'entretien durant l'année 2016 et début 2017. Coupe d'arbres, arrachage et/ou coupe des épines, coupe des repousses d'arbres.
- **Pour sa part l'AFP a financé le chantier de la Thuile à hauteur de 2000 euros**

TRAVAUX

- Réalisation de la plateforme de traite située au bord de la route EDF, afin que les vaches ne stationnent plus sur le chemin.
- **Cout total : 14595,20€** : FEADER: 5108,32 €, CONSEIL DEPART : 5108,32 €, AFP : 4378,56€

CHANTIER DU CROZAT

La subvention de 8259,30 euros du FEADER est enfin payée (décembre 2017)

PANNEAUX INFORMATION

- Les 3 panneaux d'informations ont été installés par la CCVA, en juillet 2017. Un à Celliers dessus, un à la chapelle et un à l'Arpettaz.

SIMPLIFICATION DES MESURES POUR L'EXONERATION DE LA TFNB (TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES) : APPLICATION EN 2017.

Les fichiers contenant les N° des parcelles et les N° des comptes de tous les propriétaires de l'AFP ont été envoyés à la Trésorerie Générale afin que soit appliquée l'exonération de la TNFB

MAD'TRAIL : Excellente collaboration entre le Club du ski de Valmorel et de l'AFP de Celliers lors de cette course pédestre. Merci aux agriculteurs.

